



Carte blanche

Assesse, le 21 novembre 2007



L'associatif, un enjeu citoyen, un outil pour l'estime de soi

« *Parce que solidarité rime avec solidarité* »

Se construire comme sujet ne va pas de soi. Dans une société mondialisée où la loi du plus fort prévaut, de nouveaux modes de rapport à soi et aux autres s'élaborent. L'ACRF préconise de prendre une distance critique par rapport aux messages de la société de consommation et veut dénoncer la course à la performance, au développement personnel prônés par tous les illusionnistes d'un bien-être à tout prix. La construction de l'estime de soi intègre la dimension associative, en articulant l'autonomie personnelle à l'action collective et citoyenne. Pour l'ACRF, le rôle de l'associatif dans la construction de l'estime de soi est capital notamment pour les populations minorisées ou précarisées.

En tant que mouvement de femmes en milieu rural, reconnu par la Communauté française, l'ACRF se réjouit de l'existence d'un financement structurel de la part d'un pouvoir public pour un tel secteur. Elle apprécie particulièrement la finalité exprimée dans le « Décret relatif au soutien de l'action collective dans le champ de l'Education permanente » de juillet 2003. Celle-ci vise « *l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle* ».

L'associatif répond à des besoins essentiels de la population tout en créant des emplois. Pour permettre aux associations de renforcer ce rôle d'acteur dans la société, l'ACRF demande à la Communauté française :

- ❖ de respecter le calendrier de financement du secteur de l'Education permanente prévu lors de la préparation du nouveau décret en 2003. L'objectif était d'arriver à un financement à 100% en 2010 alors que les associations concernées sont toujours cantonnées au premier niveau (74%) ;
- ❖ de permettre aux associations de conserver leurs emplois afin de mener à bien leurs objectifs d'information, de formation, de sensibilisation, d'action citoyenne non seulement avec leurs membres mais aussi avec un large public sans être « étranglées financièrement » ;
- ❖ de reconnaître les spécificités des associations en tenant compte des réalités de terrain, notamment de la réalité rurale.

Pour éviter une surcharge financière des associations, l'ACRF demande à la Région wallonne :

- ❖ de prendre en charge le financement d'une assurance pour couvrir les volontaires comme c'est le cas dans les Régions flamande et bruxelloise.

L'ACRF demande de prendre en compte, à tous les niveaux de pouvoir et de participation, les conclusions de ses formations à l'estime de soi auprès des professionnels travaillant avec des femmes peu scolarisées et précarisées.

L'expérience de ces acteurs montre qu'on ne peut réduire la formation à ce qui est directement rentable sur le plan économique. Toute formation doit pouvoir aussi rencontrer les besoins de participer et de donner sens à sa vie. Elle doit dès lors pouvoir s'ouvrir à un apprentissage social et expressif qui est à la base de la confiance en soi.

- ❖ Aussi, l'ACRF demande que puisse s'engager une réflexion globale sur l'accès à la formation pour les femmes peu scolarisées. Des passerelles et des synergies sont à créer entre organismes d'insertion socio-professionnelle, maisons de l'emploi et associations d'éducation permanente.

Léonie Gérard
Présidente

Brigitte Laurent
Secrétaire générale

Si vous voulez rejoindre les interpellations exprimées dans cette carte blanche de l'ACRF, signez le message ci-joint.

Carte blanche

Assesse, le 21 novembre 2007



L'associatif, un enjeu citoyen, un outil pour l'estime de soi

« *Parce que solidarité rime avec solidarité* »

L'ACRF, mouvement d'Education permanente de femmes en milieu rural, demande à chaque association convaincue que le rôle de l'associatif est incontournable dans la société d'aujourd'hui de la rejoindre dans ses interpellations en signant le message ci-dessous.

Les signatures solidaires de la carte blanche seront remises aux Ministres de la Communauté française, de la Région wallonne et du Gouvernement fédéral concernés.

L'ACRF vous remercie pour votre soutien.

Nous estimons que la confiance en soi et la citoyenneté passent par l'action associative et nous soutenons les interpellations de l'ACRF exprimées dans sa carte blanche du 21 novembre 2007.

Organisation :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Téléphone :

Courriel :

Représentée par :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Vos commentaires sont les bienvenus :

Formulaire à renvoyer à l'ACRF, rue Jaumain 15, 5330 Assesse ou à faxer au 083 65 62 56.

La carte blanche est également accessible sur notre site :

http://www.zestedestime.acrf.be/carte_blanche.php

